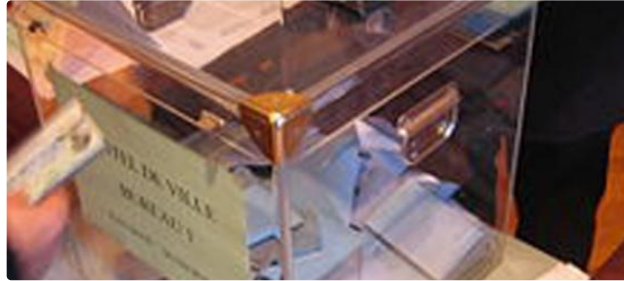


Annulation et report de l'élection municipale partielle

La préfecture du Gers communique :



Annulation et report de l'élection municipale partielle

Des élections municipales partielles complémentaires étaient prévues les dimanches 11 et 18 février 2018 sur la commune de Sansan.

4 conseillers municipaux, sur 7 sièges, sont à élire. Un nouveau conseiller municipal ayant démissionné le 15 janvier 2018 avant le premier tour de scrutin prévu le 11 février 2018, une nouvelle élection partielle doit être organisée le mois prochain afin de compléter le conseil.

Aussi, pour assurer une seule consultation des électeurs, les élections municipales partielles complémentaires prévues les 11 février et 18 février 2018 sont donc annulées et reportées en mars 2018. La date précise n'est pas encore fixée.